



arsera
action solidaire

**Pôle Formation
& Recherche**

GUIDE ÉTUDIANT·E, APPRENTI·E, STAGIAIRE

Étudiant·e·s & apprenti·e·s : vos interlocuteurs

Contacts et renseignements

INSTITUT SAINT-SIMON CFA MÉTIERS DU TRAVAIL SOCIAL

SITE DE TOULOUSE

Assistante d'accueil

accueil.institutstsimon@arseaa.org

n.pilon@arseaa.org

Assistants de formation

c.bellon@arseaa.org

s.chesneau@arseaa.org

f.quenum@arseaa.org

a.pouliquen@arseaa.org

mp.nauwelaers@arseaa.org

SITE D'ALBI

Assistants de formation

s.alvernhe@arseaa.org

s.chabbal@arseaa.org

SITE DE TARBES

Assistants de formation

s.anoll@arseaa.org

s.palette@arseaa.org

s.legrand@arseaa.org

INSTITUT SAINT-SIMON CRF&PFD

SITE DE TOULOUSE

Assistant de formation

d.aznar@arseaa.org

CFAS OCCITANIE OUEST

SITE DE TOULOUSE

Assistants de formation

n.slamnia@arseaa.org

s.durand@arseaa.org

Étudiant·e·s & apprenti·e·s : vos interlocuteurs

Contacts et renseignements

ACCUEIL SITE **TOULOUSE**

Assistante d'accueil

accueil.institutstsimon@arseaa.org
n.pilon@arseaa.org

INSTITUT SAINT-SIMON **ALBI** CFA Métiers du Travail Social

Assistants de formation

s.alvernhe@arseaa.org
s.chabbal@arseaa.org

INSTITUT SAINT-SIMON **TARBES** CFA Métiers du Travail Social

Assistants de formation

s.anoll@arseaa.org
s.palette@arseaa.org
s.legrand@arseaa.org

INSTITUT SAINT-SIMON **TOULOUSE** CFA Métiers du Travail Social

Assistants de formation

c.bellon@arseaa.org
s.chesneau@arseaa.org
f.quenum@arseaa.org
a.pouliquen@arseaa.org
mp.nauwelaers@arseaa.org

INSTITUT SAINT-SIMON CRF&PFD **TOULOUSE** CFA Métiers du Travail Social

Assistant de formation

d.aznar@arseaa.org

CFAS TOULOUSE

Assistants de formation

n.slamnia@arseaa.org
s.durand@arseaa.org

LES ÉQUIPES SONT LÀ POUR VOUS AIDER

L'assistant·e de formation

Accueil

*Le ou la formateur·rice référent·e
pédagogique*

*Le ou la cadre de direction
(Responsable de Centre
d'Activités ou Responsable
d'Unité)*

**Vous serez accueilli·e, guidé·e et
orienté·e vers les différents services
et équipes du PF&R**

*Le ou la formateur·rice
responsable de promotion*

VOS PAIRS SONT LÀ POUR VOUS REPRÉSENTER

Quelle que soit la formation que vous suivez, vous pouvez également communiquer aux délégué·e·s de promotion toute question d'ordre collectif, tant sur les conditions d'accueil que les modalités pédagogiques qui vous sont proposées.

Ainsi, des espaces vous permettent de contribuer à l'amélioration de nos organisations : **CONSEIL DE CITOYENNETÉ, CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT (pour les apprenti·e·s), COMMISSION PÉDAGOGIQUE (pour les étudiant·e·s et stagiaires de la formation), ASSOCIATIONS D'ÉTUDIANT·E·S.**

LES RÉFÉRENTS HANDICAP

Services aux personnes ayant des besoins particuliers

Accessibilité

Adaptation de la progression pédagogique

Adaptation des supports et outils pédagogiques
selon la situation de handicap

Inscrits au niveau régional dans la lutte contre les discriminations, des référent·e·s handicap sont désigné·e·s au sein du Pôle Formation & Recherche. Adressez-vous au responsable de chaque formation, il vous communiquera ses coordonnées.

LEUR MISSION

En articulation avec les équipes pédagogiques, aider à l'élaboration des conditions favorables au bon déroulement du projet de formation, et ce pour toute personne en situation de handicap.

Les référent·e·s handicap du Pôle Formation & Recherche bénéficient de formations régulières pour actualiser leurs connaissances des nouveaux dispositifs et droits mobilisables.

Ensemble, ils constituent une ressource indispensable pour sécuriser le parcours des personnes en situation de handicap, et plus largement celui de toute personne ayant des besoins particuliers.

POUR TOUS LES APPRENANTS



Mobilité internationale

Nous favorisons et organisons des mobilités internationales individuelles et collectives des apprenant·e·s quel·le·s que soient leurs statuts.

Une journée annuelle témoigne des expériences de mobilité, informe sur ses modalités et soutient les projets de stages dans et hors la communauté européenne.



Ressources informatiques

Un code personnel vous sera communiqué pour accéder aux plateformes informatiques :

> **YPAREO pour consulter à distance les plannings, les modifications ...**

> **MOODLE pour accéder aux ressources pédagogiques (supports de cours...)**

> **Centre de Ressources Documentaires**

L'accès au Wi-Fi est possible sur l'ensemble de nos locaux.



Ressources logistiques et documentaires

Des imprimantes sont à votre disposition et vous pouvez acheter des cartes individuelles pour réaliser des photocopies sur place.

En tant qu'apprenant·e vous avez accès à l'ensemble des ressources des Centres de Ressources Documentaires sur place et à distance (vous bénéficiez d'un identifiant personnel). Vous serez accueilli·e par l'équipe du Centre de Ressources Documentaires pour une formation à l'utilisation des outils à votre disposition.

Vous pouvez également :

- Suggérer des achats de documents ;
- Vous abonner aux services en ligne personnalisés.

POUR LES PERSONNES AVEC LE STATUT ÉTUDIANT



Aides financières étudiant·e·s

- La Région Occitanie met en place des aides à la formation et des dispositifs permettant d'améliorer les conditions de vie étudiante : Bourses d'étude selon des critères définis à l'avance par cette collectivité, Fonds social, Bourses à la mobilité internationale, Pass-mutuelle.
- Le CROUS, pour les personnes bénéficiant de la sécurité sociale étudiante (-28 ans) : logements à, tarifs réduits, restaurants CROUS.

POUR LES PERSONNES AVEC LE STATUT APPRENTI



Aides financières

- Aide forfaitaire de 500 € au financement du permis de conduire B.
- Aide au premier équipement pédagogique à hauteur de 500 € .
- Aides pour l'hébergement et restauration reversées par le CFA sous certaines conditions (facturation du CFA à l'apprenti obligatoire). L'opérateur de compétences prendra en charge, dès lors qu'ils sont financés par les centres de formation d'apprentis : les frais d'hébergement (pris en charge par nuitée pour un montant maximal de 6 €) et les frais de restauration (pris en charge par repas pour un montant maximal de 3 €).
- Aide au logement : L'AIDE MOBILI-JEUNE® est une subvention permettant de prendre en charge une partie du loyer (entre 10 € et 100 € maximum) chaque mois et pendant un an. Elle s'adresse aux jeunes de moins de 30 ans, en formation en alternance (sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) au sein d'une entreprise du secteur privé non agricole.



Ressources informatiques et logistiques

- L'aide au premier équipement de l'apprenti·e pourra être élargie à tout équipement informatique collectif et/ou individuel : ordinateurs, tablettes, clés 4 ou 5G, tous les moyens qui permettent de se connecter.

QUELQUES CONSEILS

& Règles de vie collective

Votre assiduité vous permettra de bénéficier de tout ce qui peut vous être proposé dans le cadre de votre projet de formation.

Les émargements sont indispensables pour nous permettre de nous assurer que vous avez eu accès à l'ensemble des services prévus. Ils nous permettent aussi de justifier de notre activité auprès des autorités de contrôle et des financeurs de votre formation.

Pour toute absence et quelle que soit la raison, il est impératif d'en informer par tout moyen (mail, appel téléphonique...) votre référent-e pédagogique ainsi que l'assistant-e de formation et d'envoyer le justificatif.

Il est interdit de signer la feuille d'émargement en cas d'absence, de la signer par anticipation ou de la faire signer par quelqu'un d'autre.

L'expérience de formation que vous allez vivre vous proposera

DE VOUS OUVRIR AUX AUTRES

apprenant·e·s, formateurs·rices, professionnel·e·s de terrain...

SOYEZ CURIEUX·SE ET OSEZ LA RENCONTRE

utilisez tout ce qui est mis à votre disposition.

APPORTEZ -NOUS VOTRE ENTHOUSIASME, VOS IDÉES ET VOS INNOVATIONS

participez à faire évoluer et grandir notre organisme de formation.

SOYEZ ACTEUR·RICE DE VOTRE PARCOURS DE FORMATION.



**Pôle Formation
& Recherche**